



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2026

### SERVICE AFFAIRES CULTURELLES

### 2026DEL20\_CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA PTIT'PROD DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT MUSICAL « SAINT JUÉRY S'ACCORDE »

Le 30 Mars 2026 à 19h15 en salle du Conseil Municipal à Saint Juéry, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, le Maire.  
Sur la convocation qui leur a été adressée le 24 mars 2026 par le maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 26
- Votants : 26

Secrétaire de séance : Dominique FAJON

#### **Membres Présents :**

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Corinne PAWLACZYK, Wilfried BARDOU, Myriam DEVALETTE, Elisabeth ENJALBERT, Frédéric GRIVOT, Patrick SIRVEN, Patricia RAINESON, Bernard BENEZECH, Dominique FAJON, Juan-Carlos SANZ, Laurence GAVALDA, François ROCHA, Béatrice FARIZON, Nathalie COUVREUR, Virginie COUNIL, Emilie LE CHEVERT, Jonathan DIOGO, Bastien REMY, Vincent MARTY, Yoann TICHIT.

Formant la majorité des membres en exercice.

#### **Membres excusés qui ont donné pouvoir :**

- Camille DEMAZURE pouvoir à Martine LASSERRE,
- Eléonore HOJAK pouvoir à Patricia RAINESON
- Célia CERESO pouvoir à Didier BUONGIORNO

Le quorum est atteint.

-----

Vu la proposition de l'Association La P'tite Prod, dont le siège social est situé 21 route de Villefranche 81160 Saint Juery, visant à organiser à Saint-Juéry, les 9-10-11 et 12 avril 2026, la 2<sup>e</sup> Edition de l'évènement musical « Saint-Juéry s'accorde »

Vu la volonté de ce projet d'ouvrir la scène à des artistes tant amateurs que professionnels sur différents lieux de la ville de Saint-Juéry autour des instruments à cordes ;

Vu la forte implication des acteurs économiques locaux, parties prenantes dans la réalisation de ce projet qui se veut porteur d'animations spécifiques et de concerts dans des lieux atypiques de la cité, qui permettront au public de découvrir ou redécouvrir des endroits peut être méconnus ;

Considérant la plus-value de cet évènement culturel en terme d'image et de notoriété pour la ville et ses acteurs, au regard des animations connexes à cet événement musical, qui justifie que la commune le soutienne dans le cadre d'un partenariat spécifique ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **DECIDE** de soutenir la 2<sup>e</sup> édition 2026 de l'évènement « Saint-Juéry s'Accorde », organisée par l'Association La P'tite Prod ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire afin de signer la convention de partenariat formalisant les engagements réciproques permettant la bonne mise en œuvre de cet évènement culturel.

**A l'unanimité des membres présents**

Le maire,

David DONNEZ



La secrétaire de séance

Dominique FAJON

